

F E M M E S
CHEFS DE FILE

JEUNES FILLES
CHEFS DE FILE

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE EN
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

APPEL DE CANDIDATURES 2018



FEMMES CHEFS DE FILE

JEUNES FILLES CHEFS DE FILE

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE EN
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



APPEL DE CANDIDATURES

OBJECTIF

Le Programme de reconnaissance des femmes et des jeunes filles chefs de file en développement communautaire distingue et honore les femmes démontrant un leadership exceptionnel pour améliorer la vie d'autrui dans leur collectivité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

FEMMES CHEFS DE FILE :

Les candidates doivent être âgées d'au moins 18 ans au moment de leur nomination et ne pas avoir reçu ce prix dans le passé. Celles auxquelles le prix Jeunes filles chefs de file en développement communautaire a été décerné peuvent être proposées pour le prix Femmes chefs de file en développement communautaire pour d'autres réalisations.

Les candidates doivent avoir fait preuve d'un leadership communautaire exceptionnel pour améliorer la vie d'autrui et avoir contribué considérablement à la vie communautaire dans le cadre d'activités bénévoles.

Les candidates doivent avoir mené au moins l'une des actions suivantes pour améliorer la vie d'autrui :

1. encourager la participation de femmes de diverses communautés culturelles à la vie sociale et économique de la collectivité;
2. prendre des initiatives pour favoriser le développement de communautés où les femmes et les enfants vivent sans violence;
3. promouvoir la santé et le bien-être par l'éducation, le travail d'intérêt général et la recherche;
4. agir à titre de modèle positif en s'engageant dans des activités de mentorat, d'orientation, d'encadrement et en offrant des possibilités de se perfectionner;
5. soutenir la participation des femmes dans le domaine de leur choix ou s'efforcer d'éliminer les obstacles en milieu de travail ou dans le secteur professionnel;
6. encourager les femmes à participer à toute activité liée à un service public ou communautaire.

JEUNES FILLES CHEFS DE FILE :

Les candidates doivent être âgées de moins de 18 ans au moment de leur nomination et ne pas avoir fait l'objet d'une mise en candidature dans le passé.

Les candidates doivent avoir fait preuve d'un leadership communautaire exceptionnel pour améliorer la vie d'autrui et

avoir contribué considérablement à la vie communautaire dans le cadre d'activités bénévoles.

Les candidates doivent avoir mené au moins l'une des actions suivantes pour améliorer la vie d'autrui :

1. faire tomber les obstacles et encourager les filles à entreprendre une carrière dans des professions où les femmes sont sous-représentées;
2. être actives dans la promotion de questions comme l'égalité, la diversité, les relations saines et égalitaires, la prévention de la violence et la diminution du racisme et de la discrimination;
3. encourager les femmes à participer à toute activité liée à un service public ou communautaire;
4. être engagées dans des activités de mentorat, d'encadrement, diriger des manifestations ou des organismes et se conduire en chefs de file dans leur collectivité.

DIRECTIVES DE MISE EN CANDIDATURE

Toutes les candidatures proposées doivent satisfaire aux critères d'admissibilité.

1. Remplir la Section A : Renseignements de base du formulaire de mise en candidature ci-joint, soit les :
 - a. renseignements sur la candidate
 - b. renseignements sur la députée provinciale / le député provincial
2. Préparer les documents requis pour la Section B : Documents d'appui et les joindre au formulaire de mise en candidature. Ces documents comprennent :
 - a. deux (2) lettres de soutien qui doivent être spécifiques à chaque candidate et répondre aux trois questions figurant dans la Section B du formulaire de mise en candidature. Les lettres peuvent émaner de dirigeants communautaires, de mentors, d'employeurs ou de quiconque ayant fait du bénévolat avec la candidate. Des lettres de soutien en provenance de membres de la famille ne sont pas acceptées.

DATE LIMITE

Si vous êtes membre de la communauté, veuillez envoyer à votre députée ou député bien avant la date limite les formulaires de mise en candidature et les documents d'appui ci-joints.

La date limite de dépôt des candidatures par les députés auprès de la ministre de la Condition féminine est fixée au 20 janvier 2018.

Avis de collecte de renseignements :

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis afin d'administrer le Programme de reconnaissance des femmes et des jeunes filles chefs de file en développement communautaire et servent à déterminer l'admissibilité au prix. Toute question au sujet de la collecte de renseignements sera adressée à Jenan Nasser au 647 927-5356 - Jenan.Nasser@ontario.ca

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

FEMMES CHEFS DE FILE/JEUNES FILLES CHEFS DE FILE
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Femmes chefs de file (au moins 18 ans)

Jeunes filles chefs de file (moins de 18 ans)

(A) RENSEIGNEMENTS DE BASE : REMPLIR LA SECTION CI-DESSOUS

RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATE :

Nom _____

Nom sur le *certificat de reconnaissance*, le cas échéant _____

Ce certificat de reconnaissance a-t-il été décerné à la candidate dans le passé? Oui Non

Adresse postale de la candidate _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Adresse postale de la candidate (si elle diffère de celle inscrite ci-dessus) _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro de téléphone de la candidate : Domicile _____ Cellulaire _____

Adresse courriel de la candidate _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA DÉPUTÉE / LE DÉPUTÉ :

Nom _____ Circonscription _____

REMARQUE À L'INTENTION DES DÉPUTÉS : *Les lettres de félicitations et les certificats de reconnaissance seront envoyés à l'adresse postale de la députée / du député.*

(B) DOCUMENTS D'APPUI : À JOINDRE AU FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

DEUX (2) LETTRES DE SOUTIEN : Les lettres doivent être spécifiques à chaque candidate et montrer, en se fondant sur les trois sujets ci-dessous, en quoi celle-ci a amélioré grâce à son travail la vie d'autrui. Veuillez indiquer l'auteur(e) de chaque lettre et l'organisme qu'il ou elle représente.

1. Auteur(e) _____ Organisme _____

2. Auteur(e) _____ Organisme _____

Veillez à traiter les sujets suivants dans chaque lettre de soutien.

1. Expliquer en quoi les efforts de la candidate ont amélioré la vie dans sa collectivité.
2. Expliquer en quoi les réalisations de la candidate démontrent ses qualités de chef de file.
3. Préciser le nombre d'heures de bénévolat que la candidate a effectué chaque année. _____ heures

RENSEIGNEMENTS

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire de candidature, veuillez contacter Jenan Nasser au 647 927-5356 ou à Jenan.Nasser@ontario.ca